

BENIN

SOMMAIRE

I – Introduction

II – Bilan des activités réalisées en 2015

III – Activités projetées pour l'année 2016

IV – Conclusion

I- Introduction

Le Comité National de Facilitation des Transports et Transit Routiers Inter-Etats du Bénin a été créé le 11 Novembre 2005 par l'arrêté interministériel N°065/MTPT/MFE/MDN/MISD/MAEP/MSP/MICPE/DC/SG/CTTT/DGTT/SER. C'est un organe consultatif qui peut émettre des avis sur les dossiers relevant de la politique nationale des transports, de transit et du commerce. Il constitue un forum pour la simplification des formalités, procédures et documents utilisés en matière de transport et de commerce. Il a pour mission de:

- ✓ recenser l'existant en matière réglementaire et documentaire et proposer éventuellement, à l'attention des décideurs publics, des projets de réglementation et de pratiques de bonne gouvernance routière;
- ✓ Faciliter le développement des technologies liées au transport et au commerce;
- ✓ Susciter l'éveil des opérateurs économiques du secteur des transports aux méthodes et avantages liés à la facilitation des transports;
- ✓ Recevoir les recours des usagers en cas d'abus sur les axes routiers Inter-Etats et les étudier aux fins d'une solution
- ✓ Collecter et publier les données statistiques des postes de contrôles routiers sur les corridors du Bénin.

Il est composé de structures publiques et privées de la chaîne des transports et du commerce et est dirigé par un bureau composé de:

- Président: Directeur Général des Transports Terrestres ou son représentant;
- Vice Président: Président de la Chambre de Commerce et d'Industries du Bénin ou son représentant;
- Secrétaire: Directeur de l'Intégration Régionale ou son représentant;
- Rapporteur: Représentant des organisations syndicales des transporteurs.

Le CNF du Bénin depuis sa création a mené des activités qui concourent à la facilitation du transport.

II- Bilan des activités en 2015 (CNF/Composante A)

a) Participation aux rencontres régionales

- Participation du CNF au présent atelier régional de dissémination du rapport de l'An 5 du Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL) à Lomé (Togo) Hôtel SANCTA MARIA, les 3 et 4 décembre 2015. Cet atelier permettra aux parties prenantes de prendre connaissance des résultats des indicateurs de performance de l'An 5 (MOU

Accra et PFCTCAL), du bilan de la mise en œuvre des activités du PFCTCAL au niveau de chaque pays au cours de l'An 5, du bilan des activités des CNF pour l'An 5 et de participer à des travaux de groupe sur plusieurs d'autres thèmes.

b) Assurer le suivi de la mise en œuvre des annexes du mémorandum d'entente d'Accra au Bénin

Cet objectif vise la réduction du nombre de poste de contrôle sur les corridors ainsi que la suppression des barrières, chicanes et faux frais. Les actions menées sont:

- ✓ Séance de travail du CNF avec l'OCAL au Port Autonome de Cotonou le lundi 4 mai 2015 pour une meilleure compréhension des opérations portuaires et une identification des actions à mener en vue de la réduction du temps de séjour des marchandises au Port;
- ✓ Mission d'identification des postes de contrôle routiers par le CNF et l'Inspection Générale du Ministère (IGM) le mercredi 17 juin sur l'axe Cotonou-Kraké et le jeudi 18 juin 2015 sur l'axe Cotonou-Hillacondji afin de vérifier le respect des dispositions du décret N°2013-546 du 24 décembre 2013 portant réglementation des postes de contrôles routiers sur les corridors en République du Bénin et son arrêté d'application;
- ✓ Mission de collecte et de publication des statistiques des postes de contrôles sur les corridors du Bénin suivies de séances de sensibilisation sur l'axe Cotonou-Sèmè/Kréké le mercredi 28 octobre, sur l'axe Cotonou-Hillacondji le jeudi 29 octobre et sur l'axe Cotonou-Porga du lundi 02 au vendredi 06 novembre 2015. Le constat au cours de ces missions est la disparition des postes de contrôles routiers au profit des postes de fouille de sécurité suite à une décision du Chef de l'Etat le samedi 06 septembre 2014 suspendant tout contrôle routiers sur toute l'étendue du territoire béninois jusqu'à nouvel ordre.

c) Soutenir l'organisation de séminaires de formation et de sensibilisation destinés à accentuer la conscience des usagers de la route vis-à-vis de la loi.

- ✓ Aucune action n'a été réalisée au niveau de cette activité au cours de l'année 2015.

d) Soutenir la publication de livret et support de diffusion/Large information et sensibilisation des transporteurs sur le respect des normes en matière de transport

- ✓ Séances de sensibilisation des transporteurs et conducteurs gros porteurs à la frontière Sèmè/Kraké le mercredi 28 octobre et à la frontière Hillacondji le jeudi 29 octobre 2015 sur la conscience de la loi, leur droit et leur devoir pour une bonne gouvernance de la route.

III- Activités projetées pour l'année 2016

Les activités à mener par le Comité National de Facilitation du Bénin (CNF) en 2016 s'inscrivent dans la continuation de celles démarrées en 2015. Elles visent à:

a) Faciliter la tenue des réunions régionales des CNF

Il s'agit de soutenir le CNF dans sa participation à des réunions régionales organisées par les autres CNF mais également celles organisées au Bénin. Elles visent à terme l'harmonisation des pratiques au niveau de tous les pays du corridor, le partage et l'échange d'expériences entre CNF. Les sous activités suivantes ont été prévues:

- ✓ participation du CNF du Bénin aux réunions régionales;
- ✓ Visite de travail et de partage d'expériences au CNF du Togo;
- ✓ Tenue des réunions statutaires du CNF;
- ✓ Visite de l'ensemble du corridor Abidjan-Lagos.

b) Assurer le suivi de la mise en œuvre des annexes du mémorandum d'Entente d'Accra au Bénin

Dans ce cadre les sous-activités ci-après ont été prévues:

- ✓ Suivi de la mise en application du décret portant réglementation des postes de contrôles sur les corridors du Bénin et publication régulière du nombre de postes de contrôle sur ces corridors;
- ✓ Séance de travail du CNF avec l'OCAL et les acteurs portuaires pour la réduction du temps de séjour des marchandises au port;
- ✓ Séance de travail du CNF avec les acteurs aux frontières pour la réduction du temps de passage des marchandises aux frontières;

c) Soutenir l'organisation de séminaires de formation et de sensibilisation destinés à accentuer la conscience de la loi auprès des usagers de la route

Les sous-activités ci-après ont été prévues:

- ✓ Séminaire de formation et de sensibilisation des corps habillés intervenants dans le contrôle routier;
- ✓ Séminaire de formation et de sensibilisation des Directeurs des Services Techniques (DST) et des Chefs Services Sécurité des Mairies le long du corridor;
- ✓ Formation du point focal en mobilisation des ressources financières afin de contribuer à la recherche de financement pour la continuité des activités du CNF.

d) Soutenir la publication de livrets et supports de diffusion/Large information et sensibilisation des transporteurs sur le respect des normes en matière de transport

Dans ce cadre, plusieurs supports de sensibilisation en particulier les affiches géantes ont été édités en 2013 et n'ont pas été affichés faute de panneaux d'affichage du CNF le long du corridor.

A cet effet, les sous-activités suivantes ont été prévues:

- ✓ Mission d'identification des emplacements d'implantation des panneaux;
- ✓ Recrutement d'un prestataire pour la confection des panneaux publicitaires et la pose des affiches géantes le long du corridor Hillacondji – Sèmè/Kraké;
- ✓ Poursuite de la sensibilisation des acteurs du secteur des transports sur le respect des normes en matière de transport;
- ✓ Evaluation des actions menées et perspectives pour la pérennisation des actions du CNF.

IV– Conclusion

- Suivre la mise en application du décret et de son arrêté et vérifier son impact sur le terrain;
- Concevoir les supports de sensibilisation, Produire ces supports et poursuivre les sensibilisations des transporteurs et autres usagers de la route;
- Identifier les blocages et mener des actions en vue de la réduction du temps de séjour des marchandises au port et de passage aux frontières et sensibiliser les acteurs impliqués;
- Evaluer les actions menées et définir les objectifs pour 2016;
- Identifier de nouvelles sources de financement du CNF;
- Poursuivre les démarches en direction du Ministère des Finances en vue de l'accélération de l'approbation des dossiers de passation des marchés